

célèbre Duns Scot, la vérité dont l'Ordre séraphique était le défenseur officiel, avait fait son progrès. Sixte IV, enfant de S. François, avait inauguré la fête de la Conception dans l'Eglise romaine ; Pie V avait inséré cette fête dans l'édition universelle du bréviaire romain ; Clément IX avait accordé au royaume de France de la célébrer avec octave, faveur qu'Innocent XII étendit à toute la chrétienté. Ces résultats acquis ne suffirent pas à la piété de saint Léonard. Il veut que la gloire de Marie soit complète ; il aspire à une définition doctrinale et définitive, et multiplie à cet effet les démarches auprès de la cour romaine, des ambassadeurs et des nonces. C'est le sujet de deux de ses lettres, les deux seules où il aborde une question dogmatique, car presque toute sa correspondance est consacrée à la direction spirituelle. La première de ces lettres est adressée à son ami, Mgr Crescenzi alors nonce à Paris. Elle a été écrite au moment de l'interrègne entre Clément XII et Benoît XIV. Voici en quels termes le fervent serviteur de Marie expose ses vœux et réclame le concours du nonce.

« Je voudrais, quand vous aurez l'occasion de vous entretenir en particulier avec la Reine, (la pieuse Marie Leczinska, épouse de Louis XV) vous voir lui insinuer la dévotion à l'Immaculée-Conception de la Vierge Marie et lui recommander, si elle veut que le royaume soit heureux, son royal époux dans un état prospère, et que la succession au trône se perpétue dans la famille royale, d'être tendrement dévouée à l'Immaculée-Conception. Qu'elle ait à cœur de travailler, comme à la chose la plus importante qu'il y ait au monde, à obtenir la définition dogmatique de cette vérité. Tout se dispose favorablement dans ce sens. Déjà la couronne d'Espagne s'intéresse vivement à l'issue de cette cause. Si la pieuse reine s'emploie pour que la France apporte son concours au succès de cette grande affaire, — la plus grande qui se traite et se soit jamais traitée dans les cabinets des rois ou dans les assemblées publiques — dites-lui de ma part que le salut de son âme est assuré, et que sa couronne royale, couronne bien fragile, après tout, se changera en un diadème de gloire pour l'éternité. Faites les mêmes communications au Cardinal Fleury, et dites-lui que s'il veut, avant de mourir, voir la France heureuse, les hérésies abattues, les différends entre les divers potentats de la terre aplanis, il ait à faire tous ses efforts pour que l'Immaculée-Conception soit déclarée comme article de foi. Que le Seigneur m'accorde la grâce d'être témoin de cette gloire rendue à mon au-

guste
ience
dén
impo
aupr
Da
un co
avec
passo
criptio
écrite
elle es
de coi
« Je
déclar
s'agissi
précise
tante
plus a
tiels qu
de sain
croix, j
le gran
vant de
permiss
Saint P
autres,
riser la
à lui. L
Impéria
« ne pet
« ral. Sa
« moyen
« Récoll
« entier,
« les pro
« ensembl
« mystère
« trouver